**Compte-Rendu de la réunion du Codep11 du mardi 14 mars 2017 à TRÈBES**



**Personnes présentes** : Bernard SÉVERAC (Président) – Philippe ROUANET (Vice-Président) – Edmond ARATOR (Vice-Président) –– Marc ESCATO (Secrétaire Adjoint) – Hervé ARIBAUD (Trésorier) – Raymonde LEPRIEUR (Trésorière Adjointe) – René NARTET (Commission Tourisme) - Michel CAZANEUVE (Responsable Communication et Internet) –– Christophe BÉTHENCOURT (membre).

**Personnes excusées** : Marcel ANDRIEU (Vice-Président) – Anne DEFEZ (Secrétaire) Henri DEL VALLE.

**ORDRES DU JOUR** :

* « Printemps du Pays Cathare » à CAUNES MINERVOIS
* C.N.D.S. Actions et dossiers
* Dossiers subventions Conseil
* Critérium des Jeunes à CASTELNAUDARY
* Tour de l’Aude Cyclos
* Orientation du CoReg (Hervé)
* Site du CoDep11
* Divers.

**Ouverture de la réunion à 18H00, sous la responsabilité du Président Bernard SÉVERAC**

1. **« Printemps du Pays Cathare » à CAUNES MINERVOIS.**

La rencontre avec M. le Maire de CAUNES MINERVOIS, concernant l’organisation de la Randonnée du « Printemps du Pays Cathare » (samedi 20 et dimanche 21 mai 2017) s’est parfaitement déroulée. L’accueil a été très chaleureux. L’implication du Club local de Cyclotourisme est parfaitement acquise, il en est de même pour le Club de VTT et le Club de Randonnée pédestre.

Des points de détail ont été peaufinés :

* Le repas du dimanche sera pris sous les voûtes, il y a un grand parking devant et une petite cour est mise à disposition pour remiser les vélos.
* Il y a également la possibilité de visiter l’Abbaye de CAUNES MINERVOIS, la Mairie prend en charge le coût des entrées.
* Les marcheurs seront accompagnés par un spécialiste du Club local de Randonnée. Il a été demandé la possibilité d’avoir aussi un guide qui pourrait « commenter » la randonnée au fur et à mesure du parcours (renseignements sur l’historique des lieux, la carrière de marbre, la géologie locale, etc.)
* Le fléchage des parcours VTT est pris en charge par le Club local de VTT.
* Le fléchage des « parcours-route » sera effectué le vendredi 19 mai après-midi. 3 fléchages pour le samedi et 2 pour le dimanche. Il faudrait récupérer le matériel qui a été utilisé l’année dernière à TUCHAN. Ce fléchage se fera à l’aide de « flèches papier » collées le long de chaque parcours. Une réimpression de ces flèches sera effectuée. Il y a 6 coloris différents.

On reprendra les couleurs dévolues à chaque parcours comme l’année dernière :

**Fléchage** : **samedi sur route:** Petit parcours ==> jaune.

Parcours intermédiaire ==> bleu.

Long parcours ==> rouge.

**VTT** : le balisage est confié au Club local sous la forme de rubalise et de flèches FD respectueuses de l'environnement.

**Dimanche :** Route: 85 km ==> Orange.

Vintage + famille ==> Violet.

* Prise de contact avec M. le Maire de ST HILAIRE pour envisager l’organisation du prochain « Printemps du Pays Cathare » 2018 dans son village. Proposition accueillie avec enchantement par la Mairie. Une première approche du site d’accueil a été faite. 2 options proposées : une salle louée pour 900 (neuf cents) euros et une autre en plein air gratuite. C’est la 2° option qui sera retenue. Les dates du week-end des 2 et 3 juin 2018 ont été arrêtées.

1. **C.N.D.S. Actions et dossiers**

René NARTET est impliqué dans l’élaboration des dossiers de demande de subvention. 2 réunions ont eu lieu à CARCASSONNE : le samedi 04 mars (avec Marc ESCATO) et le jeudi 09 mars (avec Bernard SÉVERAC). Ces dossiers doivent être remplis et envoyés avant la date du 16 avril.

Dans un premier temps René a demandé à avoir une délégation de pouvoir afin d’avoir un accès informatique au site du CNDS pour entrer sur la plateforme et y travailler. Accord unanime de l’ensemble des membres présents. En raison de l’évolution informatique, il faut reprendre tous les dossiers préalablement initiés pour une mise à jour. Action nécessaire pour monter le dossier « E-Subvention ». Les notes d’accompagnement et les pièces justificatives pour la constitution du dossier ont été remises à René (transmission de la part de la Secrétaire Anne, par l’intermédiaire de Marc).

**Définitions des actions prioritaires** :

|  |
| --- |
| -**Former les bénévoles** : Hervé et Bernard ont avancé un budget de 2000 € comprenant entre autres 2 formations 1er secours + x autres formations.    **- Acquérir du petit matériel destiné à la pratique sportive des personnes en situation de handicap :** Deux kits pédagogiques FFCT sécurité routière - l’achat d’un tandem (accompagnement aveugle ou mal voyant) démarche adossée avec une association de Limoux ( Christophe doit vérifier si ce porteur de projet est référent « Handi-guide des Sports » au préalable) . Philippe doit faire réaliser un devis par un vélociste.      **- Promouvoir le sport santé sous toutes ses formes : «**Parcours du Cœur » à CARCASSONNE et CASTELNAUDARY - « Randonnée de Gaël à VILLENEUVE MINERVOIS – Les « TÉLÉTHONS » à CASTENAUDARY, LÉZIGNAN CORBIÈRES – « La Mucovicidose » à VILLENEUVE MINERVOIS - « Mars bleu » à CARCASSONNE.      **- Accompagner les actions locales : «**Printemps du Pays Cathare » - « Critérium Jeunes » à CASTELANAUDARY - la trentaine de « Points Café » - « Rencontre Aude /Hérault » - « Cyclo Montagnarde » à LIMOUX - Actions « Voies Vertes » - «  École V.T.T. La CLAPE » - « École Vélo Route à CASTELNAUDARY  Hervé qui a pris en charge le dossier de demande de subvention au C.D.11 (dossier à renvoyer pour le 30 mars) reprend bien sûr les mêmes orientations qui se recoupent et en sa qualité de Trésorier a des éléments budgétaires qu’il doit faire passer à René, en fin de cette semaine. |



1. **Critérium des Jeunes à CASTELNAUDARY**

Il faut éviter l’erreur qui s’est produite à LÉZIGNAN CORBIÈRES l’année dernière. En ce qui concerne les repas proposés aux participants, ne pas nourrir tous les accompagnants. Prévoir un repas pour **UN** accompagnant par participant.

1. **Tour de l’AUDE Cyclos**

René est en charge du dossier. Il a récupéré la documentation de ce qui a été fait depuis 1995. Actuellement le Vélo Club de FABREGUES (34) organise un Tour de l’Aude cyclotouriste en plusieurs étapes. La dernière partira de NARBONNE pour arriver à NARBONNE. René et Marc prendront part à cette dernière étape pour analyser son déroulement et en tirer des enseignements qui pourront servir à la manifestation que René a l’intention de remettre en œuvre. René a reproduit en 3 étapes le circuit initialement établi. Le parcours ces 3 étapes peut être consulté sur le site OPEN RUNNER :

http://www.openrunner.com/index.php?id=6945611

http://www.openrunner.com/index.php?id=6945866

http://www.openrunner.com/index.php?id=6946050

703 km au total pour un dénivelé de +7650 – La plus haute altitude 894 m dans la Montagne Noire et 1288 m dans la Haute Vallée de l’AUDE.

Cette manifestation sera ouverte à tous les cyclistes, même ceux se déplaçant à Vélo à Assistance Électrique. Il n’y a aucun délai pour accomplir les parcours et 13 points de contrôle seront mis à disposition. Toute demande concernant ce « Tour » sera canalisée par le site du CoDep11. La carte de route se fera au format A6 comme celui du Brevet Cyclotouriste en Pays Cathare (BREAC). Celles et ceux qui auront accompli le « Tour » avec la Carte entièrement remplie et estampillée aux points de contrôle, enverront ladite carte au CoDep11.

En retour un « Diplôme » attestant de l’accomplissement de l’intégralité des parcours leur sera envoyé en récompense. L’inscription sera gratuite en 2017. Christophe s’est porté volontaire pour « relooker » l’ancienne plaquette et en proposer une plus avenante.

1. **Orientation du CoReg**

CARCASSONNE est le point central de la Région OCCITANIE. Hervé a expliqué que le but est de regrouper les CoDep des 13 départements de la Région et de définir une stratégie propre à la Région. Voir ce que chaque CoDep fait et analyser ce qui va ou ne va pas dans le but de faire une réorganisation cohérente pour tout le monde. Définir une stratégie à 5 ans pour la finaliser. Il y a déjà eu une réunion entre les instances fédérales et le CoReg OCCITANIE.

1. **Point sur les déclarations.**

Toutes les déclarations pour le « Printemps du Pays Cathare » ont été effectuées auprès des Préfectures concernées (AUDE – HÉRAULT – TARN). Le secrétariat est en attente des récépissés.

1. **Site du CoDep**

Michel a souligné que la rubrique « Vie des Clubs » était plus fournie avec l’apport de photos, de coupures de presse ou de compte-rendus que lui fournissent les clubs sur des manifestations qu’ils organisent.

La réorganisation du site suit son cours.

**Fin de la réunion à 22H30.**

**Le président La secrétaire et le secrétaire adjoint**

**Bernard SEVERAC Anne DEFEZ Marc ESCATO**